

# ARRÊTÉS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

**MAIRIE DE SAINTE FOY DE PEYROLIERES**  
31470

ARRETE MUNICIPAL N° 50/22  
FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA PLACE HENRI DUNANT POUR  
L'ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Maire de Sainte-Foy-de-Peyrolières,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 à  
L2213-6,  
Vu le Code de la Route,  
Considérant qu'il convient de prendre toutes mesures utiles à la sécurité des  
personnes et à la sauvegarde des biens à l'occasion de cette manifestation,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** la partie de la place Henri Dunant située devant le château d'eau  
et la rue St Jude jusqu'à la place Henri Dunant seront fermées et interdites à la  
circulation du vendredi 02/09/22 à 8 heures au lundi 05/09/22 à 12 heures.  
Des barrières seront installées sur les différents accès de ces voies.  
Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre  
l'application des présentes dispositions.

**ARTICLE 2 :** L'accès des propriétés riveraines et des véhicules de secours  
devra être constamment assuré

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et  
transmise :

- Au Commandant de la Brigade de gendarmerie de Saint-Lys

FAIT A SAINTE-FOY, le 31/08/2022

Pour le Maire,  
L'Adjointe au Maire déléguée à  
l'urbanisme,  
Véronique PORTE

